

Plan d'action 2023-2024

POUR UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE

À notre école

Le manque de respect, la violence et l'intimidation de tout genre sont inacceptables. Ils ne sont pas tolérés à l'école, ni dans les autobus scolaires, ni sur les parcours piétonniers, ni par le biais de l'électronique.

Si des actes de violence mettant en cause la sécurité et l'intégrité d'une personne surviennent, les élèves doivent le déclarer et savoir que ces incidents seront gérés rapidement et efficacement.

Toute personne qui sait que de tels actes sont commis doit les déclarer. Chacun a le droit d'être protégé et a le devoir de protéger les autres. Tout le monde fréquentant l'école Notre-Dame doit être bien et en sécurité dans son milieu.

Nos résultats

Depuis 2018-2019, une de nos priorités est de rendre notre milieu davantage éducatif, bienveillant et inclusif.

Afin de structurer le milieu, d'encadrer les élèves et d'être cohérents dans nos interventions, les intervenants scolaires se gouvernent à l'aide du Guide de gestion des comportements qui favorise des interventions préventives comme les relations positives, l'enseignement explicite des comportements et le soutien aux comportements positifs. De plus, il contient les interventions correctives nécessaires pour les manquements mineurs et les manquements majeurs ainsi que la politique en cas d'écart de conduite.

Notre approche communautaire et entrepreneuriale plaçant les élèves au cœur du quotidien scolaire fait partie des actions prioritaires pour améliorer la situation de l'école.

Portrait de la situation

Le portrait de la situation de notre établissement réalisé en 2023 démontre une stabilité dans la moyenne des quatre dimensions du climat scolaire (sécurité, justice, relationnel et soutien et engagement et attachement au milieu).

	Sécurité	Justice	Relationnel et de soutien	Engagement et attachement au milieu
2021	93%	82%	93%	85%
2023	91%	81%	89%	89%

Forces du milieu : le climat de sécurité, l'engagement et l'attachement au milieu et les politiques et pratiques éducatives.

Vulnérabilités du milieu : le climat de justice et les manifestations de la violence.

Priorité(s)

D'ici juin 2025, augmenter de 4% le sentiment de justice auprès des élèves.

Maintenir l'implication des élèves dans la prise de décision et dans l'organisation d'activités pour prévenir la violence.



moi
j'agis

Définitions

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.



Nos actions pour prévenir la violence et l'intimidation

- Enseignement explicite des comportements attendus et soutien aux comportements positifs (mérites et aimants).
- L'importance du lien dans la relation élève/intervenant.
- Activités « école » pour développer l'attachement au milieu, pour tisser des liens et pour valoriser tous ceux qui côtoient l'école Notre-Dame (élèves et adultes) et appel aux parents pour s'impliquer dans les activités de prévention.
- Approche d'une école communautaire entrepreneuriale. Engagement des élèves dans les comités, les projets et la prise de décisions et implication dans les moyens de prévention.
- Animation d'ateliers d'habiletés sociales du préscolaire à la 6^e année.
- Animations aux récréations.
- Présence du personnel de soutien aux récréations.

Nos actions si on constate un geste de violence ou d'intimidation

Au moment où le geste est observé :

- Arrêt d'agir et protection
- Évaluation de la situation et protection
- Soutien et intervention auprès des élèves
- Suivi systématique

Mesures de soutien et d'encadrement :

Le soutien est apporté autant à la victime, à l'agresseur qu'au témoin d'une situation.

Pour la victime : Il y a des rencontres où la victime est écoutée et des mesures de protection sont mises en place, un suivi aux parents et une référence à une ressource externe au besoin.

Pour l'agresseur : Arrêt des actes d'intimidation, responsabilisation, réparation des torts, conséquences selon les règles de conduite de l'école et du protocole d'intervention du plan de lutte, suivi auprès des parents, mise en place de moyens et référence vers des ressources externes au besoin.

Pour les témoins : Continuer à valoriser leurs actions, leur donner le temps et l'endroit nécessaires pour la dénonciation.

**VIOLENCE ET
INTIMIDATION
100%
PRÉVENTION
INTERVENTION**

Sanctions possibles :

L'auteur de violence ou d'intimidation s'expose à des sanctions disciplinaires comme prévu dans les règles de conduite de l'école. Celles-ci seront choisies selon le contexte, la gravité et la fréquence. Les parents de l'auteur de violence ou d'intimidation seront sollicités pour collaborer à la recherche de solutions et, tout comme leur enfant, devront prendre des engagements pour s'assurer que la situation cesse et ne se répète pas.

Suivi :

Un suivi est systématiquement mis en place avec les témoins, les auteurs et les victimes d'acte de violence ou d'intimidation. Un minimum de trois rencontres sont planifiées selon la méthode 2-1-1, soit : après 2 jours, après une semaine et après un mois.

Moyens pour dénoncer ou signaler une situation

- Auprès de tous les adultes en qui l'enfant fait confiance à l'école
- Auprès de la directrice de l'école, Mme Myriam Chabot
- Auprès de la coordonnatrice, Mme Angélie Landry (TES)
- Par téléphone : 418-838-8548
- Par courriel : notre-dame@cnavigateurs.qc.ca

Pour signaler une situation dans le transport scolaire : (418) 838-8310 poste 27739 (ASSEZ)
(418) 888-0500 (sans frais pour Lotbinière)

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

**Dénoncer ou signaler
ce n'est pas « STOOLER »**

Les parents ou les élèves majeurs peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@cnavigateurs.qc.ca

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le :

**Plan d'action
Pour un milieu
sain et sécuritaire**



**Centre
de services scolaire
des Navigateurs**

Québec